

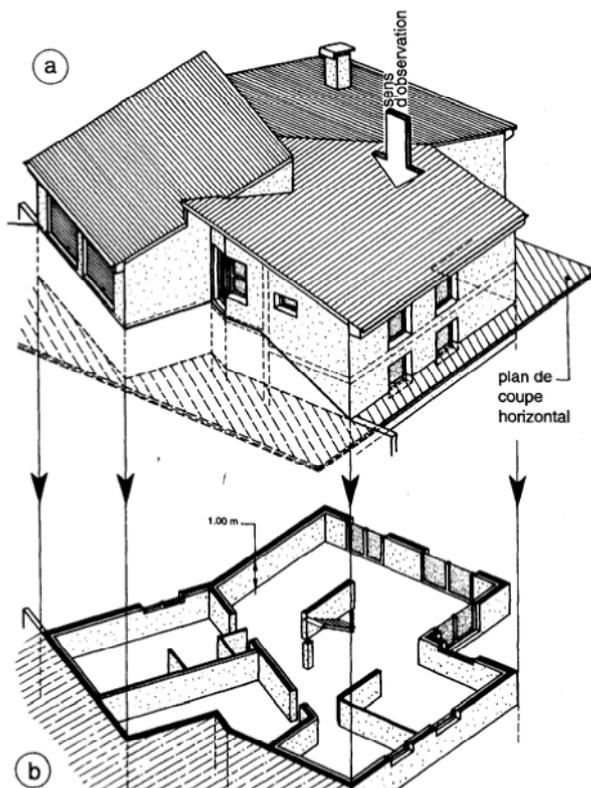
Lecture d'un plan d'architecte

1/3

■ GÉNÉRALITÉS

Un plan d'architecte d'une maison montre les murs, les cloisons, les portes, les fenêtres ainsi que tous les équipements fixes.

Afin que toutes les fenêtres puissent être dessinées et cotées, le plan d'un étage est une coupe horizontale située à 1 mètre de hauteur au-dessus du sol fini de l'étage.



Lorsqu'une ou plusieurs fenêtres sont placées à plus de 1 mètre de haut, la coupe se déplace alors localement pour intercepter la fenêtre ou les fenêtres. On représente autant de plans qu'il y a d'étages dans la maison.

La désignation courante des plans est :

- Plan du rez-de-chaussée (ou rez-de-jardin).
- Plan du sous-sol.
- Plan du 1er étage.
- Plan des combles (s'ils existent).

Lecture d'un plan d'architecte

Expliquons, à partir d'un plan-type, la signification des différentes représentations que l'on rencontre de façon usuelle sur un plan d'architecte.

■ LES OUVRAGES REPRÉSENTÉS SUR LES PLANS

Lire un plan consiste tout d'abord à reconnaître les ouvrages dessinés (murs, cloisons, fenêtres...).

MURS EXTERIEURS

- La zone non hachurée représente la partie porteuse du mur (blocs de béton, brique, etc.).
- La zone hachurée représente le doublage du mur (isolation thermique en général).

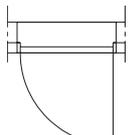
CLOISONS

Une cloison (briques, carreaux de plâtres, cloisons à base de plaques de plâtre...) est représentée par un trait épais ou par un double trait.

FENÊTRE

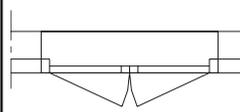
Ici, il s'agit d'une menuiserie composée d'un châssis fixe (90x90) et d'une porte-fenêtre (90x215).

PORTE



FENÊTRE (noté F)

La représentation courante d'une fenêtre avec ouvrants à la française est la suivante :



Nota : pour les fenêtres dites « à la française », l'arc de cercle montre le sens d'ouverture.

ESCALIER

On dessine les six premières marches en trait continu et les marches suivantes en trait interrompu («pointillé»).

EQUIPEMENTS, MOBILIER

La représentation des équipements (appareils sanitaires...) et du mobilier permet de vérifier l'habitabilité des pièces.

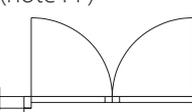
TRAITS INTERROMPUS

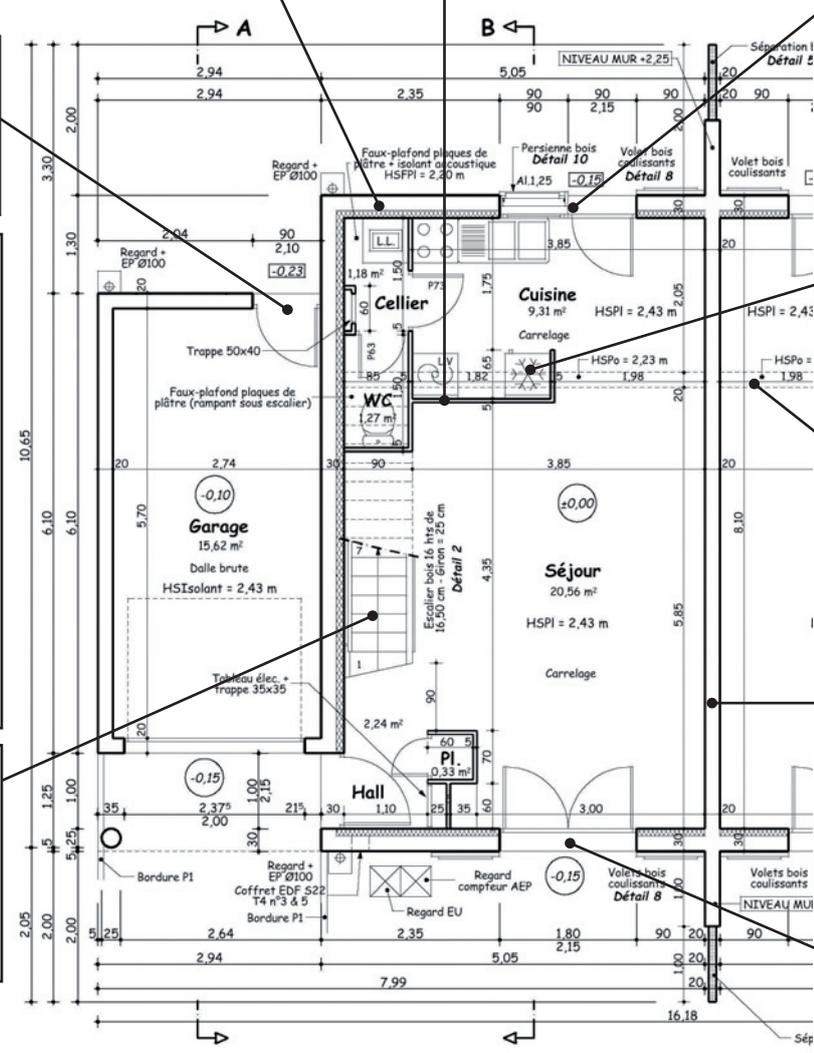
Ils indiquent l'existence d'un relief au niveau du plafond. Ici, il s'agit de la retombe d'une poutre (cf § Cotation).

MURS DE REFEND

Un mur de refend est un mur porteur situé à l'intérieur de l'habitation. Représenté par deux traits correspondant à son épaisseur.

PORTE-FENÊTRE (noté PF)





PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Abréviations usuelles :

- EP Descente (ou chute) d'eaux pluviales.
- VH et VB Orifices de ventilation (haute et basse).
- EU Canalisation d'eaux usées.
- CF 20 x 20 Conduit de fumée (dimensions 20 cm x 20 cm).
- EV Canalisation d'eaux vannes (eaux du WC).
- VR Volet roulant.

Lecture d'un plan d'architecte

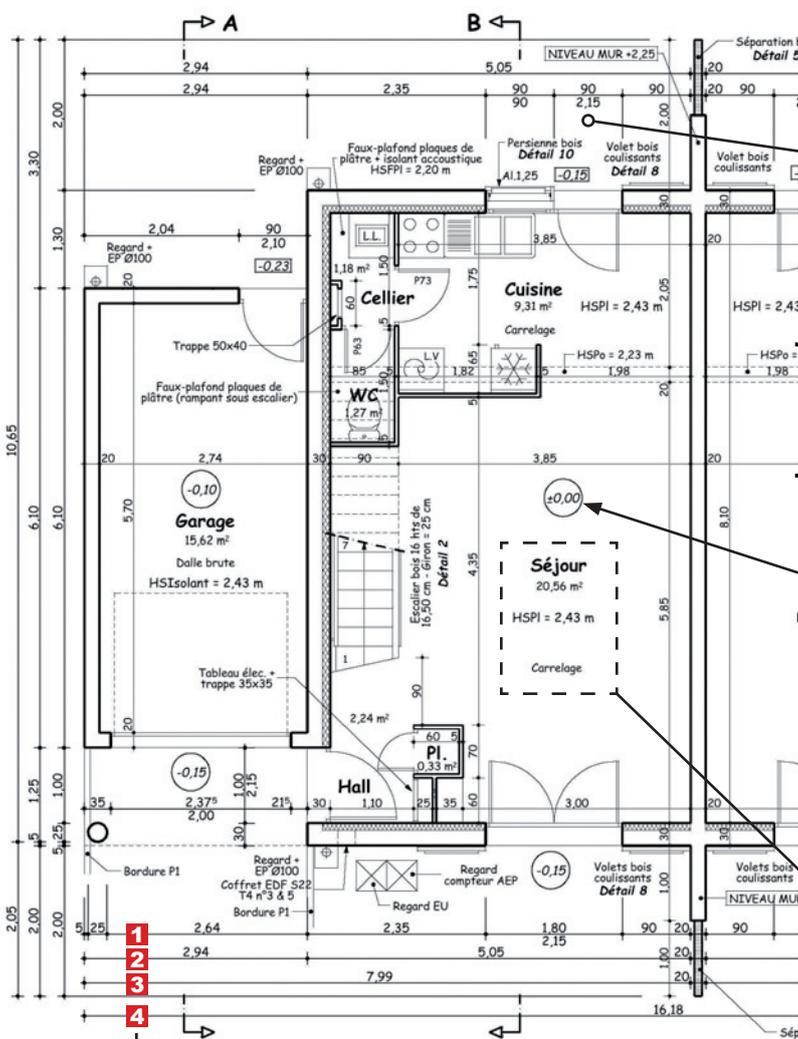
■ LA COTATION DES PLANS

Les cotes permettent :

- Avant les travaux, de calculer les quantités de matériaux et le coût global de la construction.
- Pendant les travaux, d'établir l'implantation correcte des différents ouvrages (murs, ouvertures, cloisons...).

L'unité encore fréquemment utilisée est le centimètre bien que la norme de dessin recommande l'utilisation du mm ou du m pour la cotation des plans de bâtiment.

Nota : Les cotes inscrites sur les dessins d'architecture indiquent toujours les dimensions finies des ouvrages. Elles prennent en compte les épaisseurs des divers revêtements rapportés sur le gros œuvre (enduit, plâtre, revêtements de sol...).



COTATION DES OUVERTURES

La cote située au-dessus de la ligne de cote indique leur largeur ; celle située en dessous indique leur hauteur.

On peut également coter « largeur x hauteur » placé au dessus de la ligne de cote.

Al. 1.25 signifie que la hauteur du mur sous la fenêtre est égale à 1.25 m ; Al. est l'abréviation d'«Allège».

LIGNES DE COTES INTÉRIEURES

Elles indiquent les dimensions intérieures des pièces, l'épaisseur des murs (extérieurs et intérieurs) et l'épaisseur des cloisons.

COTES DE NIVEAUX

Elles indiquent le niveau du sol de la pièce considérée. Elles sont entourées d'un cercle (trait fin) et sont exprimées en mètre (m).

Ici, il s'agit du niveau du sol du séjour situé au niveau de référence du projet (0.00).

Toutes les autres cotes seront des cotes relatives (exemple : le sol du garage (coté à -0.10) se trouvera 0.10 m plus bas que le sol du séjour).

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Désignation des pièces.
- Surface des pièces en m².
- Hauteur sous plafond (notée ici HSPi).
- Nature des revêtements de sol (carrelage, moquette,...).

Lignes de cote extérieures

A partir de la façade, on peut lire les lignes de cotes suivantes qui indiquent :

- 1 La largeur des ouvertures extérieures (portes, fenêtres, portes-fenêtres) et la longueur des murs bâtis entre les ouvertures.
- 2 Lorsque la façade est constituée de plusieurs pans de murs, on indique la longueur de chaque partie de mur.
- 3 La longueur de la façade.
- 4 La longueur totale de la construction.

Nota : pour une maison isolée, les lignes de cotes 3 et 4 sont les mêmes (ici il s'agit du plan « tronqué » de maisons jumellées).